



<https://m.facebook.com/Baby-Foot-Club-du-Roumois-BFCR-108429513843925>

OPEN LOISIR

(Ancien CNFT3)



SIMPLE ET DOUBLE



(Comptant pour le classement national de Football de Table)



Organisé par Baby-Foot club du ROUMOIS

→ SAMEDI 27 NOVEMBRE 2021 ←

Salle des fêtes

37 avenue des Canadiens

27670 Saint-Ouen du Tilleul

Pour tout renseignement :

Monsieur Sébastien TOUTAIN

☎ 06.21.23.88.45

✉ babyfootclubduroumois@gmail.com



www.ffft.fr

Présentation

Le BFCR vous propose un open loisir, système Suisse, comptant pour le classement National

SAMEDI 27 NOVEMBRE 2021

A la salle des Fêtes de SAINT OUEN DU TILLEUL, 37 avenue des Canadiens à SAINT OUEN DU TILLEUL (27670)

Le tournoi débutera par un simple dès 9h30 précise et un double à 13h30

Cet Open est ouvert à tous les licenciés de la Fédération Française de Football de table possédants une licence **compétition** ou **loisir** valide sur l'année en cours

Le tournoi se déroulera sur 5 tables BONZINI ITSF

Une buvette et un coin repas seront à disposition



Déroulement

La phase qualificative aura lieu avec un minimum de 4 matchs, **en une manche de 7 points secs**

Un seul temps-mort par match, seul le nom du vainqueur doit être communiqué à la table de marque

A l'issue, toutes les équipes seront qualifiées pour la phase éliminatoire

La phase éliminatoire :

→ 100% des équipes qualifiées réparties en 1 ou 2 tableaux en fonctions des inscrits

→ Les matchs se joueront en deux manches gagnantes de cinq points (deux points d'écart à la belle, maximum 8) avec 2 temps-mort autorisés par manche

Inscriptions

Montant des inscriptions :

5 € par joueur et par compétition afin de couvrir les frais d'organisation

Les inscriptions devront se faire sur FAST avant le LUNDI 22 NOVEMBRE 2021

Règlement sur place le jour du tournoi

Règlement – Code Sportif

Art. 1.2.01- respect des règlements

Le simple fait de s'engager dans une épreuve implique que l'on en accepte toutes les dispositions réglementaires.

En cas d'infraction, un joueur peut être disqualifié et, le cas échéant, être passible d'une sanction disciplinaire.

Art. 4.1.02- conditions de participation

Tout joueur titulaire d'une licence établie régulièrement au millésime de l'exercice en cours peut participer aux tournois du circuit CNFT.

Les licences provisoires événementielles pourront être délivrées sur place afin de participer au tournoi.

Les joueurs doivent impérativement s'inscrire auprès du Responsable de l'organisation du tournoi dans le délai qu'il a fixé.

Pour tout complément d'information, se référer au code sportif disponible à l'adresse suivante :

<http://www.francebabyfoot.com/docs-officiels>

Consignes

Il est demandé à chaque joueur d'apporter ses poignées
La compétition se jouera avec les balles ITSF B

Il ne sera admis aucune dégradation dans l'enceinte de la salle. Toute personne prise à endommager le matériel ou une partie des locaux sera exclue du tournoi. Il sera par ailleurs interdit de fumer dans les locaux, cigarette électronique comprise, un espace prévu à cet effet sera à votre disposition

La tenue sportive est obligatoire.

Les compétitions se déroulent sous le régime du règlement officiel de la FFFT en vigueur

REGLEMENTATION SANITAIRE

Respect des préconisations sanitaires en vigueur mises en place par le gouvernement à la date de l'événement



LE

**vous souhaite un bon tournoi
et vous remercie de votre participation**

